

Sujet: [INTERNET] Enquête publique CENTRALE BIOGAZ DE LA RIBIÈRE

De : Béatrice LABREGERE <bea.poisson@gmail.com>

Date : Tue, 23 Oct 2018 09:47:51 +0200

Pour : pref-enquete-publique@haute-vienne.gouv.fr

A l'attention de M. Le Président de la Commission d'enquête

Feytiat, le 23 octobre 2018

Monsieur,

Par ce courrier, je vous fais part de ma totale opposition au projet d'installation d'une usine de méthanisation rue Archimède à Limoges.

Je suis concernée à double titre. J'habite sur une des communes qui doit être concernée par l'épandage de digestat et je travaille au 17 rue Archimède depuis 2008 donc face au projet d'implantation de l'usine.

D'un point de vu personnel, j'habite entre Feytiat et Boisseuil, 4 place Léonard Rouchaud 87220 Feytiat. J'aime l'environnement dans lequel je vis avec mes enfants. Petite campagne à proximité de la ville, entouré de champs propres dans lesquels les enfants jouent, je ne souhaite pas être envahie par l'épandage de digestat avec son odeur exagéré. Les déchets traités seront d'origine multiples . On y retrouve notamment des déchets de l'industrie du cuir, de la fourrure et du textile qui peuvent contenir des métaux lourds, des produits toxiques, des bactéries mortelles, mais aussi des produits chimiques de toutes sortes. Quels vont être les conséquences d'un tel épandage ? Comment assurer l'innocuité de ces nouveaux déchets ? Comment protéger les populations situées autour des zones d'épandages, comment protéger la vie du sol ?

D'un point de vu professionnel, plusieurs nuisances possibles m'inquiètent fortement :

- olfactive : Les odeurs du fait des transports d'entrants et de digestats seront inévitablement à relever. L'abattoir génère déjà des odeurs désagréables, celles-ci seront amplifiées par le transport et le stockage de déchets qui vont s'y ajouter.
- sonore : Dans un environnement relativement paisible actuellement c'est un trafic routier (46 camions par jour à certaines périodes), des manœuvres des camions (déchargement, bips sonores...) qui vont dégrader nos conditions de travail et la qualité de vie.
- vibration : Cette future usine aura besoin pour fonctionner des moteurs qui, étant implantée dans un sol relativement rocheux sur plusieurs mètres carrés dans et hors cette zone, vont générer des vibrations continues (fonctionnement 24h sur 24).

Ceux-ci additionnés à ceux du va-et-vient routier, quel impact cela pourrait il avoir sur le ressenti des personnes environnantes ? Quel impact cela pourrait il avoir sur la solidité des bâtiments et habitations voisines à long terme. Quelle garantie nous est apportée quant à notre santé d'être à côté d'un marteau piqueur en continue ?

Victime de migraines et maux de dos régulièrement, je vous demande expressément de ne pas accepter l'implantation de cette usine qui par ses vibrations et ses sons va à coup sûr générer du mal-être.

- fréquentation du lieu : Le projet de l'usine de méthanisation est en proximité de lieux d'accueil d'un public en situation de handicap mental et/ou psychique. L'entrée de cet établissement médico-social se retrouve à quelques mètres du point d'injection du méthane dans le réseau ; cette zone peut produire une forte déflagration, avec incendie, explosion et fort souffle en cas d'incident ! Comment seront nous protégés en cas d'incident ?

- économie : toutes ces nuisances pour une création de 3 emplois seulement pour une usine fonctionnant 24 h sur 24 Le jeu en vaut il la chandelle ? N'existe t'il pas d'autres installations possibles qui créeront plus d'emplois ?

Il y a bien d'autres arguments susceptibles de mettre en doute ce projet d'implantation en ville. Pour ces raisons, je suis totalement opposé à l'implantation d'une usine à Limoges en proximité des habitations, des entreprises et souhaite que ce projet ne soit pas autorisé ici.

En vous remerciant de votre attention,

Je vous prie d'agréer, Monsieur, mes salutations.

Béatrice Labregère